

TRAITÉ DE DROIT ADMINISTRATIF

André
de Laubadère

Yves Gaudemet

Tome 2
Droit
administratif
des biens

Les domaines
administratifs
L'expropriation,
la réquisition
Les travaux
publics

11^e édition

L.G.D.J

DELTA

TRAITÉ DE DROIT ADMINISTRATIF

André de Laubadère †

Yves Gaudemet

Professeur à l'Université de droit,
d'économie et de sciences sociales
de Paris



221 90 $\frac{4}{4}$

Tome 2

Droit administratif des biens

Les domaines administratifs
L'expropriation, la réquisition
Les travaux publics

11^e édition

L.G.D.J

DELTA'

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE	
LE DOMAINE	
<i>TITRE PREMIER</i>	
Définition et consistance du domaine public	
CHAPITRE PREMIER. La distinction historique du domaine public et du domaine privé	19
§ 1. Apparition historique de la notion de domaine public	19
§ 2. Valeur actuelle de la distinction	21
§ 3. Mise en œuvre de la distinction	26
CHAPITRE II. La propriété des collectivités publiques sur leur domaine public	28
SECTION I. - L'EXISTENCE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC	28
§ 1. Les thèses hostiles à l'idée de propriété	28
§ 2. La thèse de la propriété	29
SECTION II. - LA NATURE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES DÉPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC	32

SECTION III. – LES TITULAIRES DU DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES DÉPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC.....	35
§ 1. La propriété d'une personne publique : condi- tion de la domanialité publique.....	35
§ 2. Les personnes publiques propriétaires de dépen- dances du domaine public.....	38
CHAPITRE III. L'affectation du domaine public à une utilité publique.....	44
SECTION I. – LA DOMANIALITÉ PUBLIQUE RÉSULTANT DE L'AFFECTATION À L'USAGE DU PUBLIC.....	45
§ 1. Le critère de l'affectation à l'usage du public ...	45
§ 2. La mise en œuvre du critère de l'affectation à l'usage du public.....	48
SECTION II. – LA DOMANIALITÉ PUBLIQUE RÉSULTANT DE L'AFFECTATION À UN SERVICE PUBLIC.....	64
§ 1. L'affectation aux services publics comme source de la domanialité publique.....	64
§ 2. Étendue et limites des dépendances du domaine public affectées aux services publics.....	68
SECTION III. – L'ÉLARGISSEMENT DE LA DOMANIALITÉ PUBLIQUE PAR L'APPLICATION DES NOTIONS DE COMPLÉMENT OU ACCESSOIRE.....	72
SECTION IV. – LE DOMAINE PUBLIC PAR ANTICIPATION OU « VIRTUEL ».....	76

TITRE II

Le régime juridique du domaine

CHAPITRE PREMIER. L'affectation.....	85
SECTION I. – MODALITÉS ET EFFETS DE L'AFFECTATION	86
§ 1. Effets de l'affectation.....	86
§ 2. Modalités de l'affectation.....	88
SECTION II. – DÉSAFFECTATION, DÉCLASSEMENT ET SORTIE DU DOMAINE PUBLIC.....	90
SECTION III. – CHANGEMENTS D'AFFECTATION.....	92

TABLE DES MATIÈRES	469
§ 1. Continuité de la domanialité publique.....	93
§ 2. Les mutations domaniales.....	93
CHAPITRE II. Le voisinage du domaine public	100
SECTION I. – LA DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC	100
§ 1. Délimitation du domaine public naturel.....	101
§ 2. Délimitation du domaine public artificiel (voirie terrestre) : l'alignement.....	104
SECTION II. – LE DOMAINE PUBLIC ET LES RAPPORTS DE VOISINAGE	109
§ 1. Les charges de voisinage au profit du domaine public.....	110
§ 2. Les charges de voisinage grevant le domaine public.....	114
CHAPITRE III. La protection du domaine public	116
SECTION I. – L'OBLIGATION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC	116
SECTION II. – L'INALIÉNABILITÉ DU DOMAINE PUBLIC	118
§ 1. Origine historique de l'inaliénabilité du domaine public : vraies et fausses références.....	119
§ 2. La règle actuelle d'inaliénabilité : expression et autorité.....	123
§ 3. Caractères généraux de l'inaliénabilité du domaine public.....	126
§ 4. Conséquences de l'inaliénabilité.....	128
SECTION III. – L'IMPRESCRIPTIBILITÉ DU DOMAINE PUBLIC	139
SECTION IV. – LA PROTECTION PÉNALE DU DOMAINE PUBLIC	140
§ 1. La police de la conservation.....	140
§ 2. Les contraventions de voirie.....	144
SECTION V. – LA PROTECTION DU DOMAINE PUBLIC CONTRE LES OCCUPANTS SANS TITRE	149
CHAPITRE IV. Les utilisations du domaine public	151

SECTION I. — CLASSIFICATIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX ...	152
§ 1. Classifications	152
§ 2. Principes généraux.....	153
SECTION II. — LES UTILISATIONS DU DOMAINE PAR LES SERVICES PUBLICS.....	155
SECTION III. — LES UTILISATIONS DES DÉPENDANCES DOMANIALES DIRECTEMENT PAR LE PUBLIC ...	158
<i>Sous-section I — L'usage commun des voies publiques.....</i>	159
§ 1. L'application des principes généraux de la police administrative.....	160
§ 2. L'extension des pouvoirs de police administrative	161
§ 3. Le dépassement des pouvoirs de police administrative : la recherche de la « meilleure utilisation du domaine public ».....	166
§ 4. La gratuité.....	169
§ 5. La situation particulière des riverains des voies publiques : les aisances de voirie	173
<i>Sous-section II — L'usage commun des dépendances domaniales autres que les voies publiques.....</i>	175
§ 1. L'usage commun des domaines publics maritime et fluvial.....	175
§ 2. L'usage des édifices du culte	177
<i>Sous-section III — L'usage privatif normal du domaine public.</i>	179
SECTION IV. — LES OCCUPATIONS PRIVATIVES DU DOMAINE PUBLIC COMPATIBLES AVEC L'AFFECTATION ...	183
<i>Sous-section I — Le droit commun des occupations domaniales privatives.....</i>	184
§ 1. L'autorisation d'occupation domaniale.....	185
§ 2. La redevance.....	192
§ 3. La protection de l'occupant domanial.....	197
§ 4. La précarité des occupations domaniales.....	199
<i>Sous-section II — Les concessions propres au domaine public maritime.....</i>	202

SECTION I. — LES CONDITIONS D'EMPLOI DE L'EXPROPRIATION.....	253
§ 1. Les titulaires du pouvoir d'exproprier.....	253
§ 2. Les biens susceptibles d'être expropriés.....	257
§ 3. Les buts légitimes de l'expropriation : la notion d'utilité publique.....	259
§ 4. Les bénéficiaires de l'expropriation.....	264
SECTION II. — LA PROCÉDURE DE L'EXPROPRIATION.....	265
<i>Sous-section I — La phase administrative.....</i>	269
§ 1. L'enquête préalable.....	270
§ 2. La déclaration d'utilité publique.....	277
§ 3. L'arrêté de cessibilité.....	288
<i>Sous-section II — La phase judiciaire.....</i>	290
§ 1. La juridiction de l'expropriation.....	291
§ 2. L'ordonnance d'expropriation.....	293
§ 3. La fixation de l'indemnité.....	296
<i>Sous-section III — Les incidents de la procédure normale.....</i>	304
§ 1. Les cessions amiables.....	304
§ 2. La réquisition d'emprise totale.....	305
§ 3. Le droit de rétrocession.....	305
<i>Sous-section IV — Les opérations complexes.....</i>	307
<i>Sous-section V — Les procédures spéciales d'expropriation.....</i>	309
§ 1. Les procédures d'urgence.....	309
§ 2. L'expropriation pour la suppression de l'habitat insalubre.....	310
§ 3. L'expropriation pour cause de sécurité publique.....	311
SECTION III. — LES PROCÉDURES DE CESSION FORCÉE IMMOBILIÈRE DÉRIVÉES OU VOISINES DE L'EXPROPRIATION.....	312
§ 1. Le régime de l'expropriation dans le cadre des lois de nationalisation.....	312

§ 2. Utilité publique et domaine public.....	345
SECTION III. — LE TROISIÈME ÉLÉMENT DE LA DÉFINITION DU TRAVAIL PUBLIC : L'EXÉCUTION « POUR LE COMPTE D'UNE PERSONNE PUBLIQUE » OU « POUR LA RÉALISATION D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC ».....	
§ 1. Exécution pour le compte d'une personne pu- blique.....	347
§ 2. Exécution pour la réalisation d'une mission de service public.....	348
SECTION IV. — APPLICATIONS PARTICULIÈRES DE CES CRITÈ- RES JURISPRUDENTIELS DU TRAVAIL PUBLIC ...	
§ 1. Travaux des concessionnaires de mines et de chu- tes d'eau.....	351
§ 2. Travaux des entreprises publiques.....	352
§ 3. Travaux des sociétés d'économie mixte.....	353
§ 4. Travaux des organismes de construction et reconstruction.....	354
§ 5. Travaux des permissionnaires de voirie.....	355
CHAPITRE II. La notion d'ouvrage public.....	356
SECTION I. — OUVRAGE PUBLIC ET TRAVAUX PUBLICS.....	356
SECTION II. — OUVRAGE PUBLIC ET DOMAINE PUBLIC.....	359
§ 1. L'ouvrage public, dépendance du domaine public	359
§ 2. L'ouvrage public en dehors du domaine public	359
TITRE II	
Les procédés juridiques de réalisation du travail public	
CHAPITRE PREMIER. Les différents modes de réalisation des travaux publics.....	365
§ 1. La régie.....	366
§ 2. Le marché ou entreprise (Renvoi).....	366
§ 3. La concession de travail public.....	366

§ 4. Le marché d'entreprise de travaux publics (M.E.T.P.).....	370
§ 5. Les travaux publics réalisés sous le régime d'autorisations unilatérales	373
§ 6. Les offres de concours	374
CHAPITRE II. Le marché de travaux publics	376
SECTION I. - DÉFINITIONS ET NOTIONS GÉNÉRALES	377
§ 1. Nature du marché de travaux publics	378
§ 2. Critère du marché de travaux publics	378
§ 3. Sources du régime juridique des marchés de travaux publics	384
§ 4. Traits généraux du droit des marchés de travaux publics.....	389
SECTION II. - LA CONCLUSION DU MARCHÉ DE TRAVAUX PUBLICS	390
§ 1. Modes de passation : règles de compétence et de forme	390
§ 2. Les pièces du marché.....	395
SECTION III. - LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRENEUR ET LEURS SANCTIONS	396
§ 1. Les obligations de l'entrepreneur.....	396
§ 2. Les sanctions des obligations de l'entrepreneur	399
SECTION IV. - LES POUVOIRS D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION DANS L'EXÉCUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX PUBLICS	401
§ 1. Les pouvoirs de contrôle	402
§ 2. Le pouvoir de modification unilatérale	404
SECTION V. - LES DROITS PÉCUNIAIRES DE L'ENTREPRENEUR	409
<i>Sous-section I - Le prix</i>	409
§ 1. L'établissement du prix.....	409
§ 2. Les modifications du prix.....	410
§ 3. L'application du prix.....	412



<i>Sous-section II — Les droits indemnitaires de l'entrepreneur.....</i>	414
§ 1. Rémunération des travaux exécutés spontanément par l'entrepreneur.....	414
§ 2. Théorie des sujétions imprévues.....	416
SECTION VI. — LA FIN DU MARCHÉ DE TRAVAUX PUBLICS..	418
§ 1. Les circonstances mettant fin au marché.....	418
§ 2. La réception des travaux.....	419
§ 3. La responsabilité décennale de l'entrepreneur ..	421
SECTION VII. — LE RÈGLEMENT DES CONTESTATIONS EN MATIÈRE DE MARCHÉS DE TRAVAUX PUBLICS	424
TITRE III	
Le régime juridique des travaux publics	
CHAPITRE PREMIER. L'administration des travaux publics.....	429
CHAPITRE II. Les prérogatives de l'administration à l'occasion des travaux publics.....	431
SECTION I. — L'OCCUPATION TEMPORAIRE	431
SECTION II. — LA PROTECTION DE L'OUVRAGE PUBLIC : LE PRINCIPE D'INTANGIBILITÉ DE L'OUVRAGE PUBLIC.....	432
SECTION III. — LA RÉCUPÉRATION DES PLUS-VALUES	435
CHAPITRE III. Les responsabilités à l'occasion des dommages de travaux publics.....	437
SECTION I. — LA NOTION DE DOMMAGE DE TRAVAUX PUBLICS.....	438
SECTION II. — LE SYSTÈME DE RESPONSABILITÉ APPLIQUÉ...	441
§ 1. La responsabilité sans faute.....	445
§ 2. La responsabilité fondée sur la faute.....	449
SECTION III. — LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ	453
§ 1. La compétence contentieuse.....	453
§ 2. La charge de la responsabilité	455

TABLE DES MATIÈRES	477
§ 3. Le montant de la réparation.....	459
Index alphabétique	461
Table des matières	467

Imprimé au Liban

TRAITÉ DE DROIT ADMINISTRATIF

La onzième édition du tome 2 du *Traité de droit administratif* est exclusivement consacrée à l'exposé du droit des biens de l'administration (domaine public et domaine privé, expropriation et réquisition, droit des travaux publics enfin) ; l'étude de la fonction publique est désormais distinguée et traitée de façon autonome dans un tome 5 ajouté au *Traité*.

Cette modification formelle a permis de donner toute son ampleur à cet aspect essentiel du droit public économique que constitue le droit des biens, ensemble de matières en pleine évolution et qui sont aussi l'occasion de rouvrir quelques-uns des grands débats du droit administratif général : place et pertinence des emprunts au droit privé ; rôle exact du régime public et adéquation aux objectifs d'intérêt général poursuivis ; apports respectifs du droit écrit et de la jurisprudence ; encadrement des solutions traditionnelles du droit français par les droits communautaire et européen et par la jurisprudence du Conseil constitutionnel, etc.

L'étude du droit des biens de l'administration est ainsi un élément essentiel de la formation juridique générale ; et c'est pourquoi elle se situe normalement en année de licence. Mais on a voulu conjuguer cette approche pédagogique avec les enseignements de la pratique, les interrogations qu'elle suscite et les réflexions qu'elle appelle.

Yves Gaudemet est agrégé des Facultés de droit, professeur à l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris II - Panthéon-Assas).

Prix spécial
Pays Arabes: 86 FF

ISBN 2.275.01732.1

Prix: 150 F